



SOCIÉTÉ PUBLIQUE
LOCALE ALES CÉVENNES



ANNEXE AUTODIAGNOSTIC

Label engagé(e)s Tourisme Durable

<https://www.cevennes-tourisme.fr/espace-pro/engagees-tourisme-durable-pro/>

Les documents demandés pour compléter votre autodiagnostic sont à transmettre minimum 15 jours avant l'audit. D'autres preuves pourront vous être demandées le jour de l'audit.

Ces derniers seront traités de manière **strictement confidentielle** et utilisés exclusivement dans le cadre de l'étude de votre candidature au label. La SPL Alès Cévennes s'engage à respecter les réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les chargé.e.s d'audit :

Marlène PLAISANCE - Tél. : 06 43 34 31 82
Email : mplaisance@cevennes-tourisme.pro

Benjamin GAY - Tél. : 07 86 92 58 14
Email : bgay@cevennes-tourisme.pro

Pièces à transmettre :

Important :

Vous pouvez mettre des liens vers des pages de votre site web

Merci de joindre les documents suivants :

- Les dernières factures d'eau et d'électricité sur une période de 12 mois
- Les dernières factures d'achat auprès de producteurs locaux
- En cas de présence d'une boutique : la liste des références proposées à la vente (produits issus d'un rayon de 200 km maximum autour du point de vente)
- En cas de travaux d'isolation : les factures correspondantes
- En cas d'installation de climatisation : la facture d'achat ou d'installation
- L'attestation d'adhésion à un ou plusieurs labels ou réseaux locaux
- L'attestation de qualification(s) professionnelle(s)

Si disponibles :

- Politique d'achats formalisée
- Fiche(s) de sensibilisation aux écogestes